

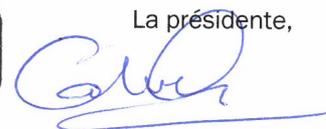
**DECISIONS DE LA PRESIDENTE**  
**EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020**  
**AFFICHAGE**

Numéro	Objet	Décision
2022-DEC-57	<b>Audit énergétique - Aides financières - Quetteville</b>	<p>Art. 1 : Approuver l'aide financière pour la réalisation d'un audit énergétique bâtiment communal de la commune de Quetteville correspondant à 80% de la part restant à charge de la collectivité,</p> <p>Art. 2 : Imputer la dépense à l'article 65738 du budget principal du SDEC ÉNERGIE,</p> <p>Art. 3 : Signer la convention de financement correspondante et la mettre en œuvre,</p> <p>Art. 4 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2022-DEC-58	<b>Adhésion de la commune de Bernières-sur-Mer au service de Conseil en Energie Partagé (Niveau 2)</b>	<p>Art. 1 : Accepter l'adhésion de la commune de Bernières-sur-Mer au service de Conseil en Energie Partagé pour élaborer et suivre sa stratégie énergétique (niveau 2) pour son bâtiment « Groupe scolaire » sur la base d'une participation communale de 1 500 € et d'une contribution du SDEC ÉNERGIE de 1 500 €,</p> <p>Art. 2 : Imputer le reste à charge annuel de la commune, à l'article 747485 du budget principal du SDEC ENERGIE,</p> <p>Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et signer la convention établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Ces décisions sont consultables, sur demande auprès du service des Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE